

La menace planait, lancinante mais persistante, depuis des années. Cette fois-ci nous y sommes.

Ainsi qu'en témoigne le communiqué interfédéral sur la liquidation du parc Epaf, notre administration a décidé de céder les résidences de cette association avec, pour motif, la rengaine que le secrétariat général manie avec maestria lorsqu'il s'agit d'imposer des régressions aux agents pour réaliser des économies budgétaires à leur détriment : la sacro-sainte modernisation !

Face à cette décision, qui est une véritable régression, notre syndicat a signé, avec accord majoritaire des conseillers et en vertu du principe de subsidiarité, clé de voûte des structures relevant de la CFTC, la pétition en faveur de la défense de l'action sociale et vous incite à en faire de même. La CFTC Centrale Finances s'associe pleinement aux autres organisations syndicales des ministères économiques et financiers, unanimes sur ce point.

l'Epaf contribue, grâce à ses résidences, à améliorer le quotidien des agents qui ne sont pas de simples machines à produire mais qui ont besoin de périodes d'épanouissement et de convivialité, autant de clés de voûte d'une action sociale ambitieuse aujourd'hui en péril imminent.

Il y a un moment où on ne peut plus se taire ni tergiverser et où la situation devient trop grave.

Notre syndicat est certes favorable au dialogue, tant que, cela va sans dire, il existe des interlocuteurs prêts à dialoguer ! Hélas, pour ce qui est de l'action sociale, notre administration est arc-boutée sur ses positions.

En signant cette pétition, notre syndicat réaffirme son attachement aux principes et valeurs qui l'ont toujours animé, dont fait partie l'action sociale, ainsi que son opposition à une politique de sape qui désormais ne prend même plus la peine de se dissimuler.

Dans cette même finalité de défense de l'action sociale, notre syndicat a alerté le secrétariat général sur la situation des salariés de l'Agraf dont les conditions de travail, déjà difficiles en période normale, revêtent une précarité accrue et préoccupante durant cette longue période de crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an. La charge de travail accrue de ces salariés, ainsi que leur dévouement et leur implication exceptionnels, nécessiteraient à tout le moins qu'une prime exceptionnelle leur soit versée.